

Image not found or type unknown



Réparations sur voiture, est ce un vice caché?

Par **Nouria**, le **14/05/2010** à **09:48**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté une voiture à un particulier en septembre par l'intermédiaire d'une tierce personne donc je n'ai jamais rencontré le propriétaire.rrnrnIl m'a dit que la voiture que j'achetais était en bon état. J'ai pu la conduire et voir le contrôle technique. Toutefois aujourd'hui cette voiture faisait de drôles de bruits (grincements,...) un ami y a jeté un oeil.rrnrnLa il me fait savoir que plusieurs pièces sont à changer : rrnrnpartie intermédiaire du pot d'échappement, injecteur, bras de suspension, plaquettes de freins (et j'ai déjà changé le démarreur au mois de décembre ainsi que l'antenne radio car il y avait une fuite au plafonnier en février).rrnrnEst ce que je peux me retourner vers l'ancien propriétaire afin qu'il me dédommage de ces réparations?rrnrnMerci d'avance, cordialement.